

RENDRE AU JEU SA LIBERTÉ



maison
de la
créativité

PRÉAMBULE

Certes les enfants jouent, mais jouent-ils librement ? Qu'est-ce que le jeu libre ? Quels sont les bienfaits du jeu libre ? La Maison de la Créativité est par définition une ambassadrice de cette forme de jeu qui a tendance à disparaître des temps de vie des enfants.

Ce livret s'adresse aux parents et professionnel-le-s et expose les rôles du jeu et les conséquences de la disparition de sa forme libre sur la santé physique et mentale de l'enfant d'aujourd'hui et de l'adulte de demain. Il aborde les obstacles au jeu et propose des pratiques éducatives, culturelles et sociales permettant de promouvoir la reconnaissance du jeu libre comme un droit fondamental de l'enfant.

Maryjan Maitre

SOMMAIRE

5	LE JEU LIBRE EN VOIE DE DISPARITION
5	Le jeu, un droit fondamental
5	La notion de liberté dans le jeu
7	Les rôles fondamentaux du jeu
8	Les conséquences de la disparition du jeu libre
11	LES CAUSES DU DÉCLIN DU JEU LIBRE
11	De l'enfant récepteur à l'enfant acteur
11	Une culture de l'utile
12	Une culture de la peur
13	Une mobilité de plus en plus réduite
13	Les enfants comme consommateurs cibles
13	Une culture de l'adulte
15	DES HORIZONS POSSIBLES
15	Assumer le pouvoir des enfants
16	Laisser la place au rêve et au doute
17	Ré-imaginer les expériences de l'enfant dans les lieux culturels et naturels
17	Partager le modèle de la Maison de la Créativité
18	RECOMMANDATIONS
22	NOTES
23	REMERCIEMENTS



LE JEU LIBRE EN VOIE DE DISPARITION

Le jeu, un droit fondamental

Le droit de jouer reflète essentiellement le droit de l'enfant d'« être un enfant », tout en reconnaissant le rôle du jeu pour sa santé, son bien-être et son développement¹.

En 1989, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant demande que « les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique² ».

La représentation du jeu a évolué au cours des dernières décennies, les sociétés occidentales placent de plus en plus les enfants dans des environnements artificiels et dirigés par des adultes. Ce qui est le plus souvent visé est une « préparation » de l'enfant à l'âge adulte à travers une myriade d'activités scolaires et extrascolaires qui développent des compétences utiles pour le futur de l'enfant. Le temps de l'enfant est ainsi rentabilisé et le droit de jouer devient ainsi peu à peu le droit négligé, voire oublié. Le jeu libre a, dans la pratique, perdu de son sens et de sa puissance et il est plus de l'ordre du souvenir pour beaucoup d'entre nous.

La notion de liberté dans le jeu

Il n'existe pas de définition claire du « jeu libre », mais cette expression est utilisée pour désigner le jeu initié et dirigé par l'enfant. Des qualités plus définies de jeu libre sont décrites dans le tableau de la page suivante.



CARACTÉRISTIQUES DU JEU LIBRE

Initié par l'enfant	Le jeu libre est initié par l'enfant. Il est volontaire, spontané, partant de l'élan naturel de l'enfant, de sa motivation intrinsèque.
Dirigé par l'enfant	Dans le jeu libre, l'enfant est maître de son jeu. Il décide du mode d'emploi, de l'usage des objets ou de l'espace.
Motivé intrinsèquement	Le jeu libre se produit pour lui-même plutôt que pour servir d'autres objectifs.
Imaginatif	Il inclut l'utilisation inventive des ressources matérielles, spatiales à portée de main, transformant les significations par l'interprétation créative et l'improvisation.
Social	Il se déroule dans un contexte socioculturel et nécessite d'être soutenu.
Chargé émotionnellement	Le jeu libre peut comporter un large éventail d'émotions et peut traiter de thèmes sérieux.
Diversifié	Les valeurs culturelles de l'enfance façonnent le temps, les espaces et les ressources disponibles pour le jeu libre, de sorte qu'il prend des formes diverses selon les contextes.

À la lecture de ces critères, il apparaît nécessaire de reconsidérer l'échelle de liberté laissée à l'enfant dans le jeu. Ces critères questionnent en substance la prégnance des jouets à fonctions prédéterminées qui réduisent de fait l'espace et le temps de liberté.

Les rôles fondamentaux du jeu

Les nourrissons naissent à un stade de développement cognitif beaucoup plus précoce que leurs parents primates les plus proches. Les expériences de la petite enfance et de l'enfance servent à construire des connexions neuronales adaptées à l'environnement dans lequel l'enfant est placé. Lorsque les animaux jouent, ils mettent en pratique des instincts de base tels que chasser et fuir. Le jeu apparaît comme une « préparation à la vie³ » pour les animaux comme pour les humains.

Jouer : une fabrique de résilience

La capacité à retrouver un état de bien-être après un stress est définie comme la résilience. En plaçant les enfants dans des situations virtuelles de stress qui leur permettent de s'entraîner à les réguler, le jeu serait une vraie fabrique de résilience où, tout en jouant, les enfants peuvent développer « une gamme de capacités et de stratégies d'adaptation pour faire face à leur enfance⁴ ».

Jouer de sa peur

Le jeu, lorsqu'il traite de problèmes importants ou graves, permet aux enfants d'explorer des concepts tels que le pouvoir et la peur. Après des catastrophes telles que les attentats du 11 septembre⁵ et les tremblements de terre en Nouvelle-Zélande, les enfants ont intégré leurs peurs dans leurs récits de jeu. Dans le jeu, les enfants imaginent ainsi des récits qui leur permettent d'extérioriser leurs émotions d'une manière qui échappe au langage des adultes.

Jouer pour se préparer à l'incertitude

Au cours du jeu, les enfants établissent des conventions, des attentes, des règles, etc., pour assurer leur sécurité. Le jeu est ainsi un domaine d'expérience dans lequel les enfants ont la possibilité de faire face à l'incertitude et de s'y adapter⁶.

Jouer à contrôler

Les enfants créent activement des situations inattendues dans le jeu en s'auto-handicapant. Ils recherchent des positions corporelles de déséquilibre, tentent de marcher avec les pieds placés dans un sac, limitent la vision en cachant leurs yeux derrière un tissu, élaborent des jeux où leurs corps sont délibérément gelés en attendant d'être sauvés par un toucher. Ils choisissent d'être les souris poursuivies par un chat ou des poissons qui fuient le filet des pêcheurs. En somme, ils jouent avec le statut, le pouvoir et le contrôle qu'ils ont sur le monde.



Le jeu pour vivre ensemble

Au fur et à mesure que le jeu se déroule, les enfants prennent conscience des actions, des émotions, des motivations et des désirs des autres et ajustent ainsi leurs propres actions. Cette synchronie est le fondement de l'empathie à travers des représentations neuronales partagées, la conscience de soi et la flexibilité mentale⁷.

Dans le jeu, les enfants ne tolèrent pas les airs de supériorité ou les demandes de traitement spécial. Le jeu libre social, de par sa nature, est une activité altruiste qui offre un moyen pour combattre le sentiment de sécurité.

Jouer pour mieux apprendre

Le jeu permet le développement de la capacité de pensée abstraite et, en tant que tel, est au cœur de la créativité, et de l'imagination⁸. Dans le jeu libre l'enfant procède par essais et erreurs, son enthousiasme étant le moteur de ses découvertes, il développe naturellement ses habiletés motrices, ses connaissances et fait des expériences physiques et esthétiques. Le jeu libre est ainsi une source autonome d'apprentissages multiples.

Les conséquences de la disparition du jeu

Malgré son rôle essentiel dans le développement de l'enfant, le temps et les possibilités de jeu libre ne font que décroître.

Un constat alarmant

Au cours des cinquante dernières années, le temps accordé au jeu libre des enfants a fortement diminué dans les pays développés. Un grand nombre d'enfants ne peuvent plus jouer seuls dehors en Suisse, s'inquiète Pro Juventute dans une enquête de 2016⁹. Selon une autre enquête menée aux États-Unis, 70% des mères disaient avoir joué dehors tous les jours dans leur enfance, contre seulement 31% de leurs enfants¹⁰. Les modes de vie changeant rapidement, la mémoire et les souvenirs liés au jeu libre se trouvent ainsi en danger et il serait plus difficile pour une génération qui n'a pas connu ses bénéfices, de défendre le droit de le protéger.

Les humains ont survécu non pas grâce à des comportements rigides et étroits, mais grâce à des qualités d'adaptation, de flexibilité, et d'imprévisibilité. Elles sont l'essence du jeu. La diminution du temps de jeu s'est ainsi accompagnée d'une dégradation de la santé mentale et physique des jeunes¹¹. Les enfants d'aujourd'hui sont moins en forme et souffrent davantage de problèmes mentaux, affectifs et psychologiques que les générations antérieures.

L'effet du déclin du jeu libre sur la nature

La culture de l'enfance qui s'épanouit à l'extérieur a disparu et la vie quotidienne des enfants s'est déplacée vers l'intérieur¹². La disparition de cette expérience engendre l'apathie face aux préoccupations environnementales. Louv¹³ a souligné que les enfants nés après 1960 sont plus éloignés de la nature que les générations précédentes, créant un phénomène qu'il a appelé trouble déficitaire de la nature. La perte du jeu en plein air et leur contact avec le monde naturel ouvre la voie à une perte continue de l'environnement naturel. •





LES CAUSES DU DÉCLIN DU JEU LIBRE

De l'enfant récepteur à l'enfant acteur

Un certain nombre de travaux en sciences sociales se sont alors attachés à montrer qu'au-delà d'une vulnérabilité enfantine postulée, les enfants ne sont pas toujours démunis et peuvent, dans une certaine mesure, influencer leur destin. Toutefois, les institutions en charge de l'enfance ne sont pas suffisamment irriguées par ces courants spécifiques qui accordent une importance à ce statut d'acteur de l'enfant¹⁴.

Une culture de l'utile

L'encadrement parental moderne se caractérise par le souci de la préparation à la vie adulte. L'accent est mis non seulement sur la scolarité, mais aussi sur une myriade d'activités extrascolaires minutieusement organisées par les adultes.

Au sein de la sphère familiale

Les parents considèrent que le temps extrascolaire doit être un temps « utile » à l'enfant. Le jeu libre est, dans cette perspective, considéré comme peu rentable. Substituer aux activités « utiles » des activités aux périmètres plus flous qui laissent la place au potentiel inexploré et inexplorable de l'enfant est un défi à relever.

À l'école, apprendre au dépend du jeu

L'apprentissage dans les classes enfantines est devenu fortement axé sur l'alphabétisation et d'autres compétences académiques. En parallèle, une abondance de jeux didactiques à fonction prédéterminée est observée au dépend de la créativité, de l'imagination et du bien-être général.

Le jeu libre source d'apprentissages multiples, disparaît au profit de la recherche d'efficacité et de performance.

Dans les espaces de la petite enfance : pression et responsabilisation

Les parents font pression sur les professionnel-le-s de l'accueil de l'enfance avec des envies de résultats, d'apprentissage et aussi de sécurité. On assiste de ce fait à une normalisation et une réglementation assez importante de tous les lieux d'accueil de la petite enfance, avec un cadre légal qui reflète cette tendance.

Dans les espaces culturels

Le milieu culturel est également concerné. L'enfant n'y est pas acteur de transformation et de construction. Le lieu culturel devient un instrument pour l'instruire, le préparer et anticiper ses futures compétences. Ceci prive les enfants des expériences subjectives, intimes et multisensorielles, dirigées par eux-mêmes, pour eux-mêmes.

Une culture de la peur

La responsabilité engagée dans tous les projets pour l'enfance se retrouve plus que jamais, liée aux questions de sécurité. Par conséquent, les structures de jeux conçues en fonction du risque zéro peuvent ne pas être assez stimulantes et imposer des limites au jeu libre. C'est ainsi que la prévention de toute blessure prend le pas sur les bienfaits sociaux, psychologiques et physiques du jeu libre.

La peur de l'autre

L'augmentation des pressions sociétales et des attitudes parentales de surveillance et de surprotection n'est qu'une conséquence de l'évolution du climat actuel. Une étude réalisée en 2004 a révélé que 82% des mères d'enfants âgés de 3 à 12 ans avaient identifié les problèmes de criminalité et de sécurité comme l'une des principales raisons pour lesquelles leurs enfants ne pouvaient pas jouer à l'extérieur¹⁵. Les parents des villes, en particulier, identifient le besoin d'une surveillance du jeu pour que les enfants puissent jouer librement.

Se conformer au modèle ?

Outre une crainte chez beaucoup de parents du caractère inutile et dangereux que peut prendre le jeu libre, il existe également une crainte du blâme des autres¹⁶. Si les pratiques mises en œuvre par les autres parents servent d'étalon, les attitudes les plus libérales peuvent être stigmatisées. Les modèles parentaux sont ainsi à comprendre au regard du modèle proposé par la société générale.

Une mobilité de plus en plus réduite

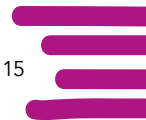
Les transformations des villes, organisées principalement autour des besoins de l'économie et de la mobilité motorisée, ont amené à une progressive exclusion des enfants des espaces publics et à leur ségrégation dans des lieux privés, souvent séparés du monde des adultes (écoles, crèches, lieux d'accueil, places de jeux, etc.)¹⁷. Les zones de jeu se trouvent cantonnées à des espaces de vie enfantine cloisonnés et séparés. Au lieu d'être un champ d'expérience, ces espaces sont d'abord conçus pour faciliter la surveillance par l'adulte.

Les enfants comme consommateurs cibles

Depuis l'avènement de la télévision, la manière dont les jouets sont commercialisés a progressivement changé. Les jeux classiques ont été lentement remplacés par des répliques de thèmes d'émissions de télévision, de films et de personnages médiatisés. Une telle expérience peut logiquement conduire l'enfant à être précipité dans un réseau de matérialisme adulte complexe et une bulle technologique, sans avoir le temps de développer les compétences de pensée critique et de la réflexion nécessaire pour devenir un consommateur pleinement averti¹⁸.

Une culture de l'adulte

L'adulte tend à projeter sur l'enfant ce qu'il pense être la norme comportementale : silence, calme, écoute. Par cette projection, il prend le contrôle sur l'insouciance de l'enfant. L'adulte lui-même n'est pas confortable avec les moments d'errance, de tâtonnement et d'hésitation. Alors que c'est dans ces moments que l'enfant peut affirmer son potentiel d'ajustement et son mouvement naturel d'appropriation et de créativité. •



DES HORIZONS POSSIBLES

Quelles pratiques éducatives culturelles et sociales modernes doit-on favoriser afin de promouvoir le développement sain de l'enfant ?

Assumer le pouvoir des enfants

La Convention des droits de l'enfant – en repensant la place de l'enfant et son statut – peut jouer un rôle d'antidote à la domination de l'adulte car elle exige des États qu'ils donnent un espace à l'enfant pour s'exprimer et participer. Plus on donne d'espace à l'enfant pour s'exprimer, dire ce qu'il sait, quels sont ses besoins, plus le déséquilibre de pouvoir entre l'enfant d'un côté et l'institution, les parents, l'État, l'école d'un autre tend à se corriger.

Le « droit à la chute »

C'est en apprenant ses limites corporelles psychologiques et sensorielles que l'enfant peut acquérir à la fois un schéma corporel réaliste et en même temps, une confiance dans ses possibilités motrices et relationnelles.

La nature présente des propriétés qui génèrent un risque pour la sécurité de l'enfant et potentialisent une mésaventure (déséquilibre, chute, accrochage, strangulation, coincement, infection, etc.). Les irrégularités du sol, les parcelles en friche, les rebords saillants et surfaces d'appui en hauteur, ainsi que le mobilier naturel instable ou déformé, permettent à l'enfant de se cacher, de glisser, de se balancer, de s'agripper, de sauter, et de jouer librement.

Le défi est d'arriver à imaginer des aires de jeux libres, intéressantes, qui permettent de minimiser les risques graves sans entraver l'enfant dans la liberté de son jeu.



Développer la tolérance sociale

La représentation parentale liée à la peur de ce que l'enfant peut vivre en s'exposant à l'inconnu, est souvent au centre de la méfiance des parents envers le jeu libre extérieur. Il s'agit ici d'un enjeu qui touche à la norme sociale et aux représentations normatives du danger et de l'altérité. C'est cependant dans le cercle familial qu'a lieu la majorité des expériences de danger et d'abus qu'ils soient physiques ou sexuels.

Nous avons visiblement besoin de nouveaux récits qui déconstruisent l'image d'un enfant vulnérable, démuni et à la merci des aléas et des conflits qui les mettent en danger. La confiance engendre la confiance. La peur engendre la peur.

Libérer le temps des enfants de la course à la rentabilité

Les parents sont devant deux injonctions paradoxales : celle de vouloir faire le bien de l'enfant, son bien futur, mais aussi son bien-être présent. Il s'agit, pour eux, de négocier la place du jeu libre et les besoins de protection, de contrôle et de préparation pour le futur.

En réalité le jeu libre porte en lui seul ces trois oppositions :

1. Le jeu libre qui s'intègre dans un environnement relativement sécurisé, ne génère pas les dangers imaginés par l'adulte.
2. Les enfants peuvent s'engager dans un jeu autonome, tout en reconnaissant et en respectant les cadres posés par l'adulte. Ceci se construit dans une dynamique de confiance entre les deux générations.
3. Le jeu libre est en lui-même préparateur pour le futur. Il prépare même aux compétences clés qui permettent d'appréhender le monde : gérer l'incertitude, résoudre les conflits et assumer la diversité sociale.

Les transformations en lien avec ces notions peuvent commencer en travaillant avec les familles à travers la communication, le dialogue, et l'espace qu'on peut donner pour que les gens se rencontrent et se questionnent sur les normes et les fassent évoluer collectivement.

Laisser la place au rêve et au doute

Les professionnel-le-s de l'enfance sont souvent tiraillé-e-s entre les demandes des parents et les exigences de leurs métiers. Les tendances du tout sécuritaire, la course à la consommation et à la performance rendent difficile un discours qui prône le ralentissement, des temps de jeu libre sans contrainte et sans attente de résultat. Cela nécessite une prise de conscience qui soutienne

un discours rassurant capable d'accompagner des remises en questions. Des formations et l'actualisation des connaissances devraient étayer ce changement d'approche et redonner au jeu libre sa place.

Ré-imaginer les expériences de l'enfant dans les lieux culturels et naturels

Il appartient aux professionnels de la culture de permettre à l'enfant de s'approprier le lieu, d'imaginer des liens qui ont du sens pour lui en partant de son expérience singulière. Le défi des espaces culturels, est de pouvoir intégrer l'enfant comme acteur, sans perdre le riche potentiel du lieu et sa spécificité. Quant à l'expérience naturelle, elle peut aussi être ouverte à l'expérimentation de l'enfant au risque qu'il se griffe, se salisse, se fasse piquer par des insectes. Ces opportunités offertes à l'enfant de construire dans son jeu un lien entre les éléments naturels et culturels sont au cœur de l'expérience de la Maison de la Créativité de Genève.

Partager le modèle de la Maison de la Créativité

Si la Maison de la Créativité est un espace dédié à la créativité, elle est dans son essence une ambassadrice du jeu libre, qui propose neuf espaces et un parc pour jouer, explorer, et créer en toute liberté. Ce qui se joue dans ces univers créatifs, c'est la possibilité laissée à l'enfant et à l'adulte d'utiliser les objets comme ils le souhaitent et donc de mettre en action toute leur inventivité. Le jeu libre tel qu'il est proposé dans ce lieu se construit dans la possibilité qu'a l'enfant de transformer, d'aménager et de modifier l'espace. Chaque espace est une « mise en scène » d'objets, des univers prétextes au jeu libre. Les enfants et les adultes ont à disposition des pièces détachées, du matériel « polyvalent ». Ce sont des objets de formes et de tailles différentes, aux poids variés, aux matières improbables, des éléments dans lesquels on peut se glisser, sur lesquels on peut se hisser, que l'on peut empiler ou combiner, toucher ou s'approprier. Ces univers stimulent l'imaginaire et appellent à rêver et à créer, seul ou ensemble. C'est cette liberté qui est offerte, consolidée par un principe essentiel : « l'absence d'attente de résultat ».

Implémenter le jeu libre est plus simple que l'on peut l'imaginer. Cela tient essentiellement à une prise de conscience du rôle et de la posture de l'adulte vis-à-vis de l'enfant comme partenaire d'émerveillement et aiguiser de curiosité. •

RECOMMANDATIONS

Le rapport de la table ronde du 14 octobre 2021¹⁹ ainsi que la revue bibliographique effectuée par le Social Brain Institute (cf. Rapport *Analyse interdisciplinaire du jeu de l'enfant* – la Maison de la Créativité – décembre 2022)²⁰ établissent dans leur conclusion des recommandations pour tous les acteur·rice·s des temps de l'enfance. Ci-dessous un extrait de ces recommandations concrètes pour les parents et professionnel·le·s.

1. **Laisser l'enfant décider comment et à quoi jouer** en résistant à la tentation de faire des suggestions explicites. Ne pas forcer les idées et ne pas essayer de structurer l'espace.
2. **Offrir un matériel évolutif** laissant la possibilité à l'enfant d'explorer l'environnement et les objets sans procédures, sans règles, sans modes d'emploi. Le jeu libre gagnera dans un apport de diversités et de représentations plus large du monde. Il survient en fournissant aux enfants un matériel polyvalent, des éléments issus du recyclage, une diversité de matières, de poids, de formes, etc.
3. **Limiter la pression sur les enfants en :**
 - réduisant les activités extrascolaires ;
 - offrant des temps de jeu libérés de toute attente de résultats, d'objectifs et d'évaluations ;
 - laissant aux enfants le temps de jouer, de suspendre, et de reprendre leurs jeux ;
 - acceptant et accueillant l'ennui de l'enfant.

4. Permettre aux enfants de jouer loin des adultes en sécurité en :

- engageant le voisinage à travers la création d'un réseau de parents qui surveillent les enfants à tour de rôle, et en apprenant à l'enfant à se protéger de lui-même face aux dangers potentiels ;
- élargissant l'espace physique entre l'adulte et l'enfant : sur une aire de jeux ou dans un parc, s'entraîner à une plus grande distance de l'enfant en l'augmentant progressivement ;
- évitant d'intervenir dans des conflits que l'enfant peut résoudre par lui-même. Une séance de « leçons apprises » peut avoir lieu dans un temps ultérieur au jeu. L'enfant peut se blesser légèrement et apprendre seul à estimer sa prise de risque et assumer les conséquences.

5. Limiter l'utilisation des écrans.

Éviter de répondre aux sollicitations de l'enfant pour avoir l'écran afin de lui donner le temps nécessaire de retrouver le plaisir du jeu libre.

6. Devenir un·e ambassadeur·rice d'une culture du jeu libre en :

- parlant de l'importance du jeu libre autour de soi ;
- encourageant et défendant des lieux offrant des possibilités de jeu libre ;
- réfléchissant à la manière d'amener plus de lieux ou de dispositifs propices au jeu libre au sein des écoles, des crèches, dans les quartiers et les espaces urbains.



Rendre au jeu sa liberté est l'affaire de tous et de toutes.

Chaque adulte, ici et maintenant, peut être un ambassadeur-rice du jeu libre et rendre à l'enfance cet outil de développement précieux et incomparable si simple à offrir.

Offrons aux enfants des espaces et des temps laissés à leur imagination, sans attente de résultat et libérés de nos peurs d'adultes.

Laissons-les jouer, expérimenter, se tromper, recommencer, imaginer, se « mettre à la place de... », « faire comme si... », construire des mondes avec ce qui les environne, affronter leurs peurs et négocier leur place.

**Laissons-les
rêver, créer, grandir.**

NOTES

- 1 Lester, S. & Russell, W. (2010). *Children's right to play: an examination of the importance of play in the lives of children worldwide*. Working Papers in Early Childhood Development, n° 57.
- 2 Observation générale n° 17 (art. 31), adoptée par le Comité à sa 62^e session (14 janvier – 1^{er} février 2013).
- 3 Whitebread, D., Basilio, M., Kuvalja, M., & Verma, M. (2012). *The importance of play*.
- 4 Bradshaw, J., Hoelscher, P., & Richardson, D. (2007). *An index of child well-being in the European Union*. Social indicators research, 80 (1), pp. 133-177.
- 5 Edstrom, L. (2003). "Building up": block play after september 11. Occasional Paper Series, 2003 (11).
- 6 Farné, R. (2005). *Pedagogy of play*. Topoi, 24 (2), pp. 169-181.
- 7 Sutton-Smith, B. (2003). *Play as a parody of emotional vulnerability*. Play and culture studies, pp. 5, 3-18.
- 8 Gordon, N. S., Burke, S., Akil, H., Watson, S. J., & Panksepp, J. (2003). *Socially-induced brain "fertilization": play promotes brain derived neurotrophic factor transcription in the amygdala and dorsolateral frontal cortex in juvenile rats*. Neuroscience letters, 341 (1), pp. 17-20.
- 9 Höfflin, P. et Blinkert, B. (2016). *Espace de liberté pour les enfants*. Fondation Pro Juventute, Zurich.
- 10 Clements, R. (2004). *An investigation of the status of outdoor play*. Contemporary Issues in Early Childhood, vol. 5, n° 1, pp. 68-80.
- 11 Gray, P. (2011). *The decline of play and the rise of psychopathology in children and adolescents*. American Journal of Play, 3 (4), pp. 443-463.
- 12 Wilson, Ruth A. (2000). *Outdoor experiences for young children*.
- 13 Gill, I. S., Izvorski, I., Van Eeghen, W., & De Rosa, D. (2014). *Diversified development: making the most of natural resources in Eurasia*. World Bank Publications.
- 14 Razy, É. (2019). *Bébés de l'anthropologie, anthropologie des bébés? Une longue quête si nécessaire*, L'Autre, vol. 20, n° 2, pp. 131-142.
- 15 Moore, R. (2004). *Countering children's sedentary lifestyles by design*. Natural Learning Initiative.
- 16 Valentine, G. (1997). *A safe place to grow up? Parenting, perceptions of children's safety and the rural idyll*. Journal of Rural Studies 13, pp. 137-148.
- 17 Valentine G. (2004). *Public Space and the Culture of Childhood*. London, Ashgate.
- 18 Elkind, D. (2007). *The power of play: how spontaneous imaginative activities lead to happier, healthier children*. Da Capo Press.
- 19 La Maison de la Créativité a organisé en collaboration avec le Social Brain Institute une table ronde d'experts pluridisciplinaires autour de la question du jeu libre. À la suite de celle-ci un rapport et ce livret ont été édités.
- 20 Retrouvez le rapport complet sur socialbraininstitute.org/ ou maisondelacreativite.ch

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier tous les partenaires qui ont permis de réaliser ce livret et d'enrichir ce rapport:

- La Ville de Genève.
- Les donateurs : l'Association suisse des Amis du Dr Janusz Korczak, le Pour-cent culturel Migros et la Loterie Romande.
- Les experts de la table ronde.
- L'équipe de la Maison de la Créativité qui œuvre au quotidien pour offrir des espaces de jeu libre.

IMPRESSUM

RÉDACTION

Maryjan MAITRE, directrice de la Maison de la Créativité (2015-2022) et Samah KARAKI, fondatrice du Social Brain Institute

PHOTOS

© Dylan PERRENOUD
p. 9 : © Sophie MARTEAU

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Sophie MARTEAU
(Identité visuelle originale de Studio KO)

IMPRESSION

Tirage à 250 exemplaires
Atar Roto Presse SA
100% papier recyclé, Ange Bleu, certifié FSC.



maisondelacreativite.ch



socialbraininstitute.org



**maison
de la
créativité**

Le rapport *Analyse interdisciplinaire du
jeu de l'enfant* édité suite à la table ronde
d'experts organisée par la Maison de la
Créativité en partenariat avec le Social Brain
Institute en octobre 2021 est disponible sur:

**maisondelacreativite.ch et
socialbraininstitute.org**



social brain institute



ASSOCIATION SUISSE DES AMIS DU
DR JANUSZ KORCZAK



AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE

